

5.00 crédits	30.0 h + 30.0 h	Q1 et Q2
--------------	-----------------	----------

Enseignants	Dupont Maïté (supplée Gilquin Gaëtanelle) ;Gilquin Gaëtanelle ;
Langue d'enseignement	Anglais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Niveau Avancé B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues <i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés	Des textes écrits et des documents multimédia variés servent de base pour des activités de type réceptif et productif, à l'oral et à l'écrit. L'accent est mis sur l'extension du vocabulaire, la correction grammaticale et la cohérence de l'argumentation. Une attention particulière est portée à la communication interculturelle. Les différences lexicales, grammaticales et discursives existant entre le français et la langue cible sont mises en évidence et font l'objet d'exercices de traduction ciblés.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Au terme de ce cours, l'étudiant fera preuve de compétences réceptives et productives d'un niveau avancé supérieur (Niveau B2+, Cadre européen de référence pour les langues) à l'oral et à l'écrit.</p> <p>1. Compétences réceptives : L'étudiant pourra:</p> <ul style="list-style-type: none"> - comprendre un discours plus extensif, même quand celui-ci n'est pas nettement structuré et quand les relations internes restent implicites et ne sont pas explicitement indiquées ; - suivre dans le détail des programmes à la radio et à la télévision ; - comprendre des films qui utilisent une langue standard ; - comprendre des variantes parlées avec un accent légèrement régional ; - suivre facilement un débat, y compris sur des sujets abstraits et/ou académiques ; - résumer un cours, une conférence ou présentation d'un locuteur natif ; - comprendre des textes plus longs, plus compliqués de style journalistique, littéraire ou spécialisés ; - apprécier l'utilisation de différents registres et styles ; - découvrir aisément la structure de textes discursifs ; - reconnaître et trouver l'équivalent dans sa propre langue des techniques de style typiques de la langue cible ; <p>1</p> <p>2. Compétences productives : L'étudiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - disposera d'un large répertoire de discours pour exprimer sans restriction ce qu'il veut dire ; - possèdera une bonne maîtrise d'un vaste répertoire lexical lui permettant de surmonter facilement les lacunes par des périphrases avec une recherche peu apparente d'expressions et de stratégies d'évitement ; - aura une bonne maîtrise d'expressions idiomatiques et familières ; - ne commettra pas d'erreurs de vocabulaire significatives ; - pourra maintenir constamment un haut degré de correction grammaticale ; les erreurs seront rares ; - pourra varier l'intonation et placer l'accent phrastique correctement afin d'exprimer de fines nuances de sens ; - utilisera la mise en page, les paragraphes et la ponctuation de manière logique et appropriée - fera la preuve d'un haut niveau de correction orthographique, grammaticale et lexicale - pourra produire un texte clair, fluide et bien structuré, démontrant un usage contrôlé de moyens linguistiques de structuration et d'articulation.

Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>A. Evaluation continue :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Portfolio de travaux écrits individuels répartis sur le premier et second quadrimestre 2. Exercice oral individuel 3. Participation active aux cours et aux séances d'exercices <p>B. Examen qui se compose de cinq parties principales :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Production orale – avec et sans interaction (20% de la note finale) 2. Production écrite (20% de la note finale) 3. Compréhension à la lecture (10% de la note finale) 4. Compréhension à l'audition (10% de la note finale) 5. « Focus on forms » (40% de la note finale) <ul style="list-style-type: none"> • Vocabulaire Journal'ease (15% de la note finale) : test dispensatoire en janvier portant sur les lettres A à J (7,5% de la note finale) et examen portant sur les lettres A à J (pour les étudiant-es qui n'ont pas réussi le test dispensatoire de janvier) et sur les lettres K à Z (pour tous les étudiant-es) • Traduction français > anglais (10% de la note finale) • Détection/correction d'erreurs (10% de la note finale) • Utilisation de ressources en ligne (5% de la note finale) : compléter l'entièreté du module Moodle sur l'utilisation de ressources en ligne pour le développement des compétences rédactionnelles <p>La note finale de l'examen est la moyenne pondérée des cinq parties principales (production orale, production écrite, compréhension à la lecture, compréhension à l'audition, « focus on forms »). L'objectif étant de former des spécialistes de la langue, une grande importance est accordée à la correction/précision langagière dans chaque partie du cours, y compris celles autres que « Focus on forms ». La pondération accordée à la correction/précision de la langue est décrite dans un document disponible sur la plateforme Moodle.</p> <p>En cas de deuxième inscription à l'examen (session d'août/septembre), l'étudiant-e qui n'a pas obtenu au moins 10/20 pour une des cinq parties principales de l'examen et/ou qui avait une absence pour une de ces parties devra repasser cette ou ces partie(s).</p> <p>ATTENTION :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'étudiant-e qui n'a pas remis tous les travaux écrits du portfolio dans les délais demandés et/ou qui n'a pas fait l'exercice oral individuel aux dates prévues se verra retirer des points de sa note finale (un point par travail/exercice manquant ou en retard). • Pour la session de juin, certaines parties de l'examen auront lieu hors session. Pour ces parties de l'examen, aucune séance de rattrapage ne sera organisée. • Une absence pour une des parties de l'examen, qu'elle soit justifiée ou non, entraîne une note d'absence (A) pour l'ensemble de l'examen.
Méthodes d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> • Partie magistrale au cours de laquelle on insistera sur l'extension lexicale systématique, la correction stylistique et grammaticale précise ainsi que la qualité de la traduction. • Partie exercices, centrée plus particulièrement sur les compétences productives orales (exactitude de la prononciation, respect du code, étendue du vocabulaire et aisance communicationnelle). • Auto-apprentissage : module Moodle sur l'utilisation de ressources en ligne pour le développement des compétences rédactionnelles.
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> • Extension du vocabulaire avec une attention particulière sur son utilisation appropriée en contexte (collocations, registre). • Techniques discursives et rhétoriques, typiques de la langue cible. • Spécificités lexicales et structurelles du discours écrit et du discours oral dans la langue cible. • Développement des compétences rédactionnelles grâce à l'utilisation d'outils en ligne.
Ressources en ligne	Moodle
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> • Andreyev, J. (2015) Journal'ease vocabulaire - Tous les mots qu'il vous faut pour lire aisément un journal anglais ou américain. 6e édition. Bréal. ISBN: 978-2-7495-3452-7. • Andreyev, J. (2015) Journal'ease exercices - Tous les mots qu'il vous faut pour lire aisément un journal anglais ou américain. 6e édition. Bréal. ISBN: 978-2-7495-3453-4.
Faculté ou entité en charge:	ELAL

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale	ROGE1BA	5	LGERM1327	
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques	GERM1BA	5	LGERM1327	
Mineure en études anglaises	MINANGL	5		